

PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

**AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 865-2022**

LUNDI 24 OCTOBRE 2022 À 19 H 30

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO 865-2022 AMENDANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 163-2005
DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption par sa résolution numéro 22-13074 à sa séance ordinaire du 26 septembre 2022, du projet de règlement numéro **865-2022 amendant le Plan d'urbanisme numéro 163-2005 afin de modifier les affectations résidentielles dans la future 143^e Rue en haut de la 22^e Avenue**, tiendra une assemblée publique de consultation le **24 octobre 2022** à compter de **19 h 30**, dans la salle du conseil située au 11700, boulevard Lacroix, Saint-Georges (Québec) G5Y 1L3, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*.

Que ce projet de règlement a pour effet de créer des aires d'affectation résidentielle de moyenne et de très forte densité dans la future 143^e Rue en haut de la 22^e Avenue.

Actuellement, le secteur visé par la modification est compris dans une aire résidentielle de faible densité.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le président d'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière aux heures ordinaires de bureau ou en communiquant par téléphone au numéro 418 228-5555 (poste 2212) ou par courriel à greffe@saint-georges.ca.

**Donné à Saint-Georges,
ce 5^e jour d'octobre 2022.**



**M^e Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière**